



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°32-2017-137

PUBLIÉ LE 14 DÉCEMBRE 2017

Sommaire

DDFIP

32-2017-12-13-004 - fermetures exceptionnelles des SPFE AUCH1 et SPFAUCH2 les 2 et 3 janvier 2018 (1 page)

Page 3

DDFIP

32-2017-12-13-004

fermetures exceptionnelles des SPFE AUCH1 et
SPFAUCH2 les 2 et 3 janvier 2018

fermetures exceptionnelles

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
Du GERS

CS 70352

32010 AUCH Cedex

**Arrêté relatif au régime d'ouverture au public
des services de la direction départementale des finances publiques du Gers**

Le directeur départemental des finances publiques du Gers

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} juin 2016 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques du Gers ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

**Le Service de Publicité Foncière et d'Enregistrement d'AUCH 1,
et le Service de Publicité Foncière d'AUCH 2,
14 Rue Leconte de l'Isle - CS 70352 - 32007 AUCH CEDEX
seront fermés à titre exceptionnel les 2 et 3 janvier 2018.**

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à AUCH, le 13 décembre 2017

Par délégation du Préfet,
Le directeur départemental des finances publiques du Gers

HERNANDEZ JeanClaude
Administrateur Général des Finances Publiques

